

Arès: quelles orientations budgétaires et quels projets pour 2019?

Les élus du conseil municipal, réunis jeudi ont évoqué les orientations budgétaires 2019 à l'occasion du débat qui se tient chaque année dans les deux mois précédant le vote du budget.

L'occasion de faire le point sur la situation en place et les projets à venir.

Inquiétude sur la taxe d'habitation

Comme beaucoup de commune, la municipalité d'Arès s'inquiète de la suppression de la taxe d'habitation. 18,38% des recettes de la commune sont constituées des subventions et 72,12% des recettes fiscales, dont la taxe d'habitation représente à elle seule 45%. *« Que va entraîner la suppression de la taxe d'habitation pour les recettes communales . Il s'agit d'une véritable interrogation dont nous n'avons aujourd'hui aucune réponse et quid de la dynamique de cette recette ? »*

La commune est également dans l'attente de la notification de sa dotation globalement de fonctionnement par l'Etat. Le montant global prévu est annoncé équivalent à 2018 mais pour les élus le seul fait de ne pas réévaluer cette dotation en fonction de la hausse des prix constitue une baisse.

Malgré ces incertitudes, les taux d'imposition ne seront pas revus à la hausse cette année.

Quels investissements pour 2019 ?

En 2019, les principaux postes d'investissement porteront sur:

- la médiathèque : 850 000 €
- L'aménagement de la place de l'église : 1 500 000€
- la reconstruction du local de judo: 300 000 €

« L'affirmation de consacrer dès l'exercice 2019,, 1,5 M€ à l'aménagement de la place de l'église est une volonté politique forte de consacrer à cet engagement la totalité de la taxe d'aménagement émanant du projet Leclerc, en même temps qu'une gestion prudente de cette somme qui ne sera pas utilisée avant de s'assurer du démarrage des travaux du centre commercial » commente l'équipe municipale.

Après une première phase d'étude et de concertation les travaux de la place de l'église ne devraient pas débuter avant 2020.